

Réunion du Conseil d'administration

Compte-rendu

3 et 4 octobre 2019

Membres du Conseil participants :

Dr Emad Adly, Farah Kabir (présidente), Getro Mathieu (partiellement par connexion numérique), Graciela Salaberri (vice-présidente), Jose-Ramon Avila (partiellement par connexion numérique), Oenone Chadburn (fiduciaire), Loreine Dela Cruz, Nicole Stolz, Peter Curran (fiduciaire), Prime Nkezumukama, Rod Snider, Ruiti Aretaake, Rumana Kabir (présidente des fiduciaires – partiellement par connexion numérique), Tolekan Ismailova, Zenaida Willison (partiellement par connexion numérique)

Excusés :

Emma Hillyard (trésorière et fiduciaire), Kheswar Beeharry Panay, Peter Akanimoh, Sarah Henly-Sheppard

Membres du Secrétariat présents :

Bijay Kumar (DE), Emma Kerr (RDR), Lucy Pearson (GP), Nick Roberts (RF)

Soutien

Alberto Martinez Balanza (Interprète), Andrew Bidnell (Facilitateur), Florencia Pasquale (Interprète),

Légende :

Résolutions en bleu

Actions en vert

Les liens vers les documents sont surlignés

1. Accueil par le Secrétariat :

Représentant le secrétariat, Rouf Mohammad Abdur, le coordinateur régional du développement (CRD) basé à Bangkok, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration. Baranee, l'assistant régional, présente la logistique pour les deux jours de la réunion du Conseil d'administration.

2. Bienvenue de la présidente :

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration. Elle exprime sa reconnaissance pour le travail du groupe de travail sur la gouvernance et du secrétariat en vue de la finalisation et la publication du Manuel de gouvernance. Elle appelle tous les membres à utiliser et à suivre ce Manuel de gouvernance. Elle indique qu'au GNDR nous construisons le navire tout en navigant. Nous devons tout à la fois prendre en compte la transition qu'implique le départ de quatre membres du conseil d'administration, et nous engager activement dans la finalisation de notre stratégie mondiale. Elle remercie tous les membres du conseil d'administration pour leur implication et leur souhaite une réunion productive.

3. Enregistrement des excuses :

Sont enregistrées les excuses reçues d'Emma Hillyard, Getro, Jose Ramon, Keshwar, Peter A, Rumana, Sarah et Zen. Cependant, le DE signale que Getro, Jose, Rumana et Zen ont exprimé leur souhait de participer virtuellement à quelques-unes des séances au cours de la réunion du Conseil d'administration. La connexion numérique a été mise à disposition pour permettre leur participation à distance.

4. Ordre du jour

L'ordre du jour est présenté et approuvé sur proposition de Nicole, appuyée par le Dr Emad.

2019.10.03 Agenda 4 Agenda for October meeting

5. Examen et approbation du compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 3 juillet :

Le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 3 juillet est examiné par les membres et approuvé sur proposition de Peter C, appuyée par Graciela.

2019.10.03 Agenda 5 Meeting Minutes 3rd July 2019

6. Résumé des actions décidées lors de la réunion du Conseil du 19 juillet :

Les membres du Conseil prennent note du récapitulatif des points d'action du 18 octobre et passent en revue ce qui a été réalisé depuis la réunion du Conseil, en juillet. Il est noté que la plupart des actions ont été menées à bien.

Le DE annonce que le Sommet mondial est prévu pour la troisième semaine de mars (semaine commençant le 16 mars 2020). Le programme détaillé et le lieu de réunion seront bientôt communiqués.

Le DE demande aux membres d'aimer la page Facebook de GNDR et d'y contribuer

Page 2 sur 20

comme ils l'estiment approprié.

Action : Il est noté que le travail sur l'élaboration d'un document RASCI (Responsabilité, Reddition de compte, Soutien, Consulter et Informer) n'a pas été achevée. Cet exercice doit être élaboré conformément au Manuel de gouvernance définissant les RASCI du Conseil d'administration, des Fiduciaires et du Secrétariat. Le Secrétariat achèvera ce processus et une séance consacrée aux RASCI fera partie de la prochaine réunion présentielle du Conseil d'administration.

2019.10.03 Agenda 6 Summary Action Points from July 2019 Board meeting

7. Nouvelles du secrétariat :

Les membres examinent la mise à jour soumise par le Secrétariat. Les membres émettent les commentaires suivants sur cette mise à jour :

Commentaires : Farah : Avant tout grand événement mondial, le secrétariat devrait vérifier auprès de l'ensemble des membres si l'un d'eux assiste à l'événement. Nous devrions également faire cette vérification pour les événements qui ont eu lieu récemment, comme le Sommet mondial de l'ONU qui s'est déroulé en septembre 2019 ou le Forum de haut niveau sur la paix et la sécurité.

Actions : Le DE fait savoir que cette vérification avec les membres concernant leur participation à un grand événement est généralement faite. Mais il reconnaît la nécessité de rationaliser davantage ce processus.

Commentaires : Tolekan : Le document d'orientation, le document politique doivent être traduits dans d'autres langues comme le kirghize ou le russe.

Commentaires : Farah : L'allocution du président du FPHN 2019 doit être examinée et liée à Sendai, et d'autres sujets pertinents doivent en être extraits pour les partager avec les membres.

Actions : Le DE convient que le Secrétariat doit s'efforcer de réagir à l'allocution du Président et la revoir - si ce n'est pas déjà trop retard.

Commentaires : Jose Ramon : La COP - Chili approche et c'est un événement très important. GNDR devrait se préparer à l'avance pour participer.

Réponse : GNDR s'est inscrit à l'événement, mais ses participations seront minimales en termes du nombre de personnes (1 ou 2 personnes du secrétariat). Les représentants régionaux sont invités à mobiliser les membres régionaux pour qu'ils assistent à l'événement comme représentants du réseau.

Commentaires : Dr Emad : pour les événements internationaux comme les COP, la procédure d'inscription est généralement délicate et il faut un certain temps pour planifier la participation. Il serait donc utile que le secrétariat puisse partager les informations relatives à l'inscription avec les membres, en leur laissant aussi un délai suffisant pour agir.

Nous devrions nous mettre d'accord sur, au maximum, une ou deux demandes de plaidoyer à promouvoir à la COP qui se tiendra au Chili et trouver qui parmi nos membres vont y aller. De nombreux événements régionaux et mondiaux sont prévus en 2020 pour lesquels GNDR devrait commencer à planifier.

Le DE invite la GP à présenter le rapport annuel 2018-2019 ([2019.10.03 Agenda 7 Update from Secretariat-Annual Report](#)). Les membres du Conseil d'administration félicitent le Secrétariat pour le bon travail qui est décrit dans le rapport annuel. Ils apprécient à l'unisson la présentation dans les rapports annuels.

Commentaires : Oneone : Comment les histoires d'impact ont-elles été recueillies ? Une approche systématique a-t-elle été convenue ? A-t-on trouvé la plate-forme communautaire utile ?

Réponse : En janvier 2019, le secrétariat a envoyé une demande à tous les membres pour qu'ils soumettent leurs récits d'impact. L'appel a été diffusé à la fois sur la plateforme communautaire et sur le site web. L'évaluation de la stratégie à mi-parcours a également été consultée. Nous devons encore mettre en place un processus systématique pour la collecte des récits d'impact. La PC qui est très utile pour diffuser des informations, s'adapte difficilement à la collecte d'études de cas non-standard.

Commentaires : Oneone : L'évaluation à mi-parcours a-t-elle été utilisée pour le rapport d'élaboration de la stratégie ou d'autres choses ?

Réponse : L'évaluation à mi-parcours a été utilisée pour élaborer la stratégie d'adhésion. L'équipe de rédaction de la prochaine stratégie a également examiné les questions soulevées dans l'évaluation. La prochaine stratégie pourra également contenir une section sur les conclusions et les orientations issues de l'évaluation à mi-parcours.

Commentaires : Farah : Elle remercie le secrétariat d'avoir mis au point un rapport annuel si bien fait. Elle mentionne aussi que l'impact au niveau politique devrait être enregistré de façon continue.

Action : c'est noté pour les actions à venir

Commentaires : Oneone : La mise à jour de la gouvernance devrait faire partie du prochain rapport annuel.

Une réponse de la direction au rapport d'évaluation à mi-parcours devrait également en faire partie.

Action : Il est convenu d'intégrer cette suggestion dans le prochain rapport annuel.

Commentaires : Peter : Une carte plus grande de la répartition des membres serait un bel ajout au du rapport annuel. En outre, les déclarations de vision et de mission du réseau devraient être placées plus en évidence pour une meilleure visualisation.

Action : Il est convenu de les intégrer dans le prochain rapport annuel

Commentaires : Loreine : Un compte-rendu ou une déclaration du conseil d'administration et de la direction sur ce qui a été réalisé et où nous voulons aller (orientation stratégique) serait une partie très utile à introduire dans le rapport.

Réponse : Une tentative a été faite pour l'inclure dans l'avant-propos approuvée par les présidents du Conseil d'administration et du Conseil des fiduciaires, et par le DE

Commentaires : Graciela : Les récits d'impact du rapport ont l'air très bien. Mais, en tant que secrétariat, nous allons devoir disposer d'un cadre de suivi-évaluation plus clair, afin que les récits puissent être recueillis plus efficacement.

Action : Il en est pris acte.

Commentaires : Prime : Considérant l'impact et l'étendue du réseau (nombre de membres) les différentes régions sont à des niveaux différents. Les régions qui obtiennent de meilleurs résultats devraient aider les régions qui ont besoin d'une assistance.

Action : Il en est pris acte.

La GP présente le tableau de bord de VdF [\(2019.10.03 Agenda 7 Update from Secretariat Views from the FrontLine\)](#)

Commentaires : Peter : Ateliers au niveau communautaire - comment seront-ils financés ?

Farah : Comment les médias seront impliqués. Un bon plan médiatique doit être mis en place à tous les niveaux.

Le tableau de bord doit être partagé avec le gouvernement national. Nous devrions essayer de faire en sorte qu'ils puissent accéder aux données et les utiliser facilement. Nous devrions également partager le tableau de bord avec les agences des Nations Unies au niveau mondial. Enfin, nous aurons besoin d'un rapport de compilation régional à utiliser lors de la prochaine AMCDRR.

Prime : Davantage de pays doivent être inclus. Si nous ne finançons pas, nous devrions au moins leur mettre à disposition de la formation et d'autres formes d'assistance technique.

Tolekan : Réitère le point de vue de Farah sur la nécessité d'avoir un plan médiatique spécifique pour la diffusion des données de VdF.

Nicole : Apprécie l'information selon laquelle 2 universités sont déjà enrôlées pour fournir une assistance technique. Elle propose d'étudier la possibilité d'enrôler davantage d'universités régionales du Sud géographique. Elle pose également des questions sur le nettoyage des données.

Réponse : (1) La stratégie médiatique de VdF est en cours de préparation. (2) Nous avons déjà commencé à encourager le gouvernement national et les fonctionnaires de l'ONU à utiliser le tableau de bord de VdF. (3) Il a déjà été communiqué que le Secrétariat de GNDR est heureux de fournir une assistance technique aux autres pays intéressés par la mise en œuvre de VdF. Mais on s'attend à ce que ledit membre conserve une provision financière pour obtenir les services du secrétariat.

Action : Des tentatives seront faites pour établir des partenariats avec les universités d Sud, comme le propose Nicole.

[2019.10.03 Agenda 7 Update from Secretariat](#)

8. Nouvelles de Stichting GNDR :

Le DE indique que nous avons enregistré GNDR aux Pays-Bas le 16 septembre 2019 en tant que « Stichting » (Fondation) GNDR. Comme cela a déjà été communiqué au Conseil mondial, cet enregistrement a été fait afin d'atténuer l'impact de Brexit (notamment en matière de financement). Il précise que, bien que Stichting GNDR soit enregistré comme une entité juridique distincte – tout a été fait pour poursuivre la vision et la mission communes de GNDR, et que sa gouvernance et sa structure de gestion seront un calque de ceux de GNDR.

Conformément à ce principe, le conseil de surveillance de Stichting GNDR est composée d'Oenone, Emma, Farah, Nicole et de deux membres représentant les Pays-Bas : Zevenbergen, Leendert Cornelis – Directeur de CORDAID (organisation membre de plein droit) et Hilhorst, Dorothea Johanna Maria – Professeur à ISS (membre associé). Le rôle du conseil de surveillance est très similaire à celui du conseil mondial. La Constitution du conseil de surveillance est conforme au Manuel de gouvernance du conseil mondial.

Nous sommes en train d'élaborer un protocole d'accord entre les fiduciaires et le Conseil de surveillance, avec la bénédiction du Conseil mondial. Le Conseil mondial décidera lesquels d'entre eux, il peut y avoir au minimum 3 et au maximum 7 membres.

Le conseil exécutif comprend Bijay et Rudolf Van den Hurk (directeur d'ActionAid Pays-Bas). Le rôle du conseil exécutif est assez semblable à celui du Directeur exécutif ou de la gestion de GNDR, si ce n'est que les membres du conseil exécutif restent légalement responsables en vertu du droit néerlandais. Conformément à l'exigence légale, 50 % des membres du conseil exécutif (dans notre cas, un membre) est de nationalité néerlandaise, ce qui nous permet de bénéficier d'une exonération fiscale pour les donateurs privés au Stichting GNDR.

CORDAID nous accueillera (jusqu'à trois personnes) dans son quartier général à La Haye. Le premier membre du personnel sera le coordinateur du développement réseau, sous la responsabilité du RDR [Responsable développement réseau], qui sera chargé de communiquer avec toutes les régions où il n'y a pas de CRD (Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, Asie centrale, Europe et Amérique du Nord). Sa fonction couvrira également l'engagement interne et les communications internes avec les membres : par exemple, les bulletins d'information et la plate-forme communautaire. Ce poste aura également la responsabilité de collecter des fonds auprès des Pays-Bas. Le DE a également fait savoir qu'il est déjà impliqué en tant que membre consultatif du Partnership for Resilience Consortium. Un pas vers l'augmentation de la visibilité de Stichting GNDR menant à la mobilisation des ressources.

Commentaires : *Ce nouveau dispositif a-t-il été budgétisé ?*

Réponse : Oui, la mise en place du bureau et le recrutement du personnel ont été budgétisés pour un certain temps. Nous verserons une petite compensation à CORDAID pour l'hébergement, somme qui a également été budgétisée.

Commentaires : *Quelle sera l'architecture des réunions du Conseil de surveillance ? Ces réunions doivent être synchronisées avec les réunions du Conseil Mondial.*

Réponse : Le DE propose d'inviter les membres néerlandais supplémentaires en tant qu'observateurs aux réunions du Conseil mondial.

Commentaires : *Comment le Conseil de surveillance a-t-il été choisi ?*

Réponse : Après avoir reçu l'approbation des fiduciaires, il a été proposé que le conseil de surveillance soit constitué du président du conseil d'administration, du vice-président du # conseil mondial, du président des fiduciaires, du représentant de l'Europe au conseil d'administration et deux membres des Pays-Bas. Cette composition a été communiqué au Conseil mondial. Au moment de l'enregistrement, les renseignements nécessaires concernant le vice-président du Conseil mondial n'avait pas été reçus à temps. Son nom a donc été abandonné. Nous avons procédé à l'enregistrement du Conseil de surveillance avec six membres au lieu des sept initialement prévus. Le bureau exécutif a été constitué avec le DE et un membre des Pays-Bas pour les raisons évoquées plus haut. La durée du mandat des membres du conseil de surveillance est tout à fait conforme à notre structure de gouvernance actuelle. Il est indiqué que les aspects bureaucratiques et légaux liés à la mise en place de ces personnes en tant que membres du conseil de surveillance étaient très compliqués.

Commentaires : *Emad : Il serait bon d'inclure dans le conseil de surveillance une personne qui s'occupe des domaines couverts par le Coordinateur Développement Réseau.*

Farah : Pouvons-nous synchroniser la structure des réunions du Conseil avec celle du Conseil d'administration mondial ?

Résolution : Il est décidé que trois membres néerlandais de Stichting GNDR (deux dans le Conseil de surveillance et un au sein du Conseil exécutif) seront invités à la réunion du Conseil mondial en tant que observateurs. Leur participation sera revue après la réunion présentielle du conseil d'administration d'octobre 2020.

Action : Préparer une FAQ et une réponse sur Stichting GNDR à partager avec l'ensemble des membres du Conseil.

9. Recommandations du Groupe de travail sur la gouvernance (GTG) :

Graciela, présidente du GTG : donne des nouvelles du groupe de travail sur la gouvernance. Le rapport est approuvé par le Conseil.

2019.10.03 Agenda 9 Governance Working Group Update

10. Conduite du tirage au sort pour les membres du conseil d'administration sortants

Farah fait remarquer qu'un membre du conseil d'administration faisant partie du tirage au sort, Kheswar, a manqué 3 fois de suite les réunions du conseil d'administration. Conformément au Manuel de gouvernance (article 8, section C), « Les membres du Conseil mondial ou les Fiduciaires [...] seront automatiquement démis de leur fonction s'ils manquent trois réunions consécutives ou trois dans une année. » Kheswar devrait donc être dé-sélectionné du conseil d'administration.

Page 7 sur 20

Graciela dit que le groupe de travail sur la gouvernance n'a pas discuté de cette situation. Le DE mentionne deux autres facteurs à prendre en considération avant de prendre une décision : 1) lors d'une réunion du conseil, Kheswar a dit qu'il ne pouvait pas se connecter 2) Kheswar n'a pas assisté à l'atelier régional de sa région au cours du processus de consultation sur la stratégie.

Résolution : Par consensus, il est décidé que Kheswar sera radié comme membre du conseil d'administration avec effet immédiat, et fera donc partie des 4 personnes qui partiront en 2019.

Le tirage au sort des personnes qui sortiront en 2019 ne concernera plus que 3 personnes. Les sept noms ont été mis dans une boîte transparente. Après la réunion présentielle du Conseil, les fiduciaires, Oenone et Peter, ont tiré au sort les trois noms des membres sortant en 2019, les 4 autres membres restent jusqu'en octobre 2020.

Résolution : Les 3 personnes choisies par tirage au sort comme sortant du Conseil en 2019 sont : Dr Emad, Lorraine, Peter A.
En 2020, Jose, Rod, Graciela et Nicole sortiront du conseil d'administration après la réunion présentielle d'octobre 2020.

Action : En octobre 2020, la réunion présentielle du conseil d'administration sera la dernière réunion du conseil pour les membres sortant en 2020. Des élections pour les remplacer seront ensuite organisées.

Actions : Comme cela a déjà été précisé dans les nouvelles du GTG, il est rappelé que (1) les membres sortants suite au tirage au sort peuvent, s'ils le désirent, choisir d'être candidats aux élections comme représentant régional au conseil d'administration ; (2) il est demandé aux membres sortants de rester en poste jusqu'à l'élection des nouveaux membres.

Commentaires : Le Dr Emad demande ce que l'on entendait par un mandat de trois ans ; parle-t-on d'année calendaire de janvier à janvier ou de 12 mois à compter de leur entrée en fonction ?

Action : En réponse au Dr Emad, le DE mentionne qu'idéalement, la durée devrait être liée à la date à laquelle le membre est élu. Cependant, il va consulter la RDR et reviendra devant le Conseil.

11. Recommandations du Groupe de travail sur les finances et la vérification (GTFV) :

Cette présentation est faite par Rod, membre du GTFV avec le soutien du RF.

Le RF passe en revue les subventions actuelles et les montants dépensés à ce jour pour chacune d'entre elles.

(2019.10.03 Agenda 11 Finance and Audit Working Group Update-Financial Report for Board).

Commentaires : Dans quelle mesure cette situation a-t-elle été impactée par d'éventuelles

pertes découlant des fluctuations des taux de change ?

Réponse : Pas beaucoup. L'impact des fluctuations des taux de change est complexe à évaluer. Notre devise de base est la livre sterling, qui a beaucoup fluctué ces derniers temps pour des raisons politiques, et cela a eu un impact sur les comptes statutaires, mais les recettes et les dépenses liées aux subventions sont comptabilisées dans la devise des donateurs ; l'impact est donc limité.

Commentaires : Quel est le plan pour l'après 2020 ?

Réponse : Le prochain exercice financier commence en avril 2020. Pour cette période, notre revenu est de 2,5 millions.

Commentaires : Sommes-nous sur la bonne voie pour dépenser le montant important qui doit être dépensé avant juin 2020 ?

Réponse : Nous sommes en bonne voie pour dépenser notre budget pour toutes les subventions. Ce qui est recommandé est que le secrétariat ait un plan de dépenses veillant au respect des accords de subvention.

Commentaires : Quel est le rôle du conseil mondial dans la planification ?

Réponse : Chaque année, nous préparons un budget ambitieux basé sur le plan stratégique.

Il faut ensuite faire correspondre ces fonds avec ceux des donateurs et ajuster le budget en conséquence.

Commentaires : Getro : Les membres régionaux ont exprimé des attentes lors de l'atelier régional, nous devons donc veiller à ce que des ressources soient disponibles pour les engagements au niveau régional.

Réponse : Nous sommes un réseau dirigé par ses membres, et non une ONGI, de sorte que les membres jouent également un rôle dans la collecte de fonds. Cela étant, nous devons reconnaître que nous sommes en train de finaliser notre stratégie mondiale. Lors de l'approbation de la stratégie mondiale, nous devons nous mettre d'accord sur la manière dont nous allons financer la stratégie. Nous pensons que les membres et leurs réseaux essentiellement géographiques jouent un rôle déterminant dans la collecte de fonds.

Commentaires : Quelle est la transparence de nos comptes ?

Réponse : Nos comptes annuels sont publiés sur le site web.

Commentaires : Emad : félicite le secrétariat pour la collecte des fonds. Il avertit également qu'il est beaucoup plus difficile de mobiliser des fonds pour une stratégie que pour un projet spécifique. Cela nécessitera beaucoup de travail.

Commentaires : Nicole : il devrait y avoir des indicateurs financiers (PIP) pour le Conseil.

Réponse : Le FAWG est en train d'élaborer un tableau de bord financier utilisant un système de feux de signalisation (rouge, orange, vert) pour garantir que le Secrétariat ne glisse pas dans des difficultés financières, comme cela a pu être le cas dans le passé. Par exemple, il a été confirmé par le RF que nous avons 100 000 £ de réserves, ce qui équivaut à environ un mois sur la base du budget actuel. L'ambition devrait être de 3 à 6 mois. La carte de pointage n'est pas encore tout à fait prête mais sera présentée au Conseil d'administration sous peu. L'évaluation devrait être faite par le GTFV sur une base trimestrielle et partagée avec le Conseil tous les 6 mois. Il faut que le Conseil en discute chaque année, lors de la réunion présentielle.

Page 9 sur 20

Commentaires : Quels sont les plans déjà établis pour rectifier les rejets des audits des donateurs ?

Réponse : Les refus portaient sur l'exercice 2017-18, et concernaient une subvention particulière. Nous avons accepté de résoudre les problèmes des systèmes identifiés, et le donateur est maintenant satisfait. Nous avons également traité certaines questions en suspens avec des documents justificatifs. Quelques donateurs semblent avoir pour principe de rejeter systématiquement au moins une chose, nous devons donc continuer à être vigilants et à nous conformer aux systèmes et contrôles. Nous sommes persuadés qu'à l'avenir les éventuels refus ne concerneront que de faibles montants, ce qui ne nous empêchera pas de faire notre travail.

Action : Le Conseil souhaiterait également voir une présentation annuelle des revenus prévus et une répartition détaillée de ce tableau sous forme de graphique (par exemple, sous forme de camembert). Il aimerait également voir le manque à gagner et la cible de la collecte de fonds.

Action : Le coût de la stratégie doit être chiffré afin de pouvoir fixer des objectifs de collecte de fonds.

Action : Le rapport financier doit se terminer par une évaluation des risques financiers.

Action : Ces informations doivent être incluses dans le dossier Governance SHARED.

Action : Le secrétariat doit élaborer un plan sur les engagements de dépenses et le « taux de combustion », en particulier pour les subventions se terminant en 2019.

2019.10.03 Agenda 11 Finance and Audit Working Group Update

12. Nouvelles du Groupe de travail sur les adhésions :

Peter C, président du groupe de travail sur les adhésions (GTA) fait part des principaux points abordés lors de la dernière réunion du groupe de travail sur les adhésions :

Action : Suggestion de Peter d'avoir un bouton visible sur la page d'accueil du site web pour se connecter à la Plate-forme communautaire.

Action : Le conseil d'administration approuve la recommandation du GTA concernant la nécessité de prendre en compte la diversité des membres. Il est demandé au Secrétariat de lancer le processus en posant cinq questions aux membres : (1) Quel type d'organisation êtes-vous ? (2) Combien d'employés avez-vous ? (3) Opérez-vous au niveau international, national ou communautaire ? (4) Dans quels domaines thématiques travaillez-vous ? et (5) Quelles sont les profils de population que vous représentez le plus souvent ?

Commentaires : Oenone demande si le cas de Caritas Maumere établit un précédent ou si des situations similaires seront toujours examinées au cas par cas ? La RDR confirme que chaque fois qu'un membre ne peut produire de documents d'enregistrement légaux, l'affaire doit être soumise au groupe de travail sur les adhésions pour évaluation. Emad

Page 10 sur 20

suggère qu'à l'avenir, le membre régional du conseil d'administration pourrait être consulté par le groupe de travail sur les adhésions afin de les aider à évaluer la légitimité de l'organisation. Le DE confirme que, conformément au Manuel de gouvernance, le mandat du groupe de travail sur les adhésions est de faire une recommandation, et non d'approuver. La RDR fait part de sa crainte que cela ne ralentisse le processus d'approbation.

Résolution : Le groupe de travail sur les adhérents examinera et évaluera la situation de l'organisation, fera (par courriel) une recommandation au conseil d'administration en vue de l'approbation ou du refus, et donnera au conseil d'administration un délai de 3 jours pour exprimer son désaccord.

2019.10.03 Agenda 12 Membership working Group Update

13. Partage des résultats de l'enquête auprès des membres :

- Taux de réponse élevé (555 réponses) mais régionalement biaisé (proportionnellement moins en provenance d'Amérique latine ; et proportionnellement plus en provenance d'Afrique)
- Agir selon nos principes : extrêmement positif
- Engagement : un engagement fort dans certains domaines, certains éléments pour lesquels l'engagement doit être renforcé (p. ex. la connexion à la plateforme communautaire)
- Qualité des communications de GNDR : extrêmement positif
- Ressources à la hauteur des besoins et leur permettant de mieux faire leur travail : extrêmement positif, mais avec quelques suggestions utiles pour faire encore mieux
- Participation équitable : 58% des membres ont déclaré être d'accord, mais une proportion relativement élevée n'est pas d'accord. Certains ont fait remarquer que la langue était un problème, certains ajoutant que les ressources sur plate-forme communautaire sont en une seule langue, d'autres indiquant qu'ils ont du mal à participer aux ateliers en raison des fonds limités dont disposent les petites organisations. Comment faire face à cette situation ? Peut-être envisager de ralentir la croissance du nombre de membres dans la prochaine stratégie d'adhésion ?
- Influence : 75 % ont convenu que la voix des membres était utilisée dans les messages de plaidoyer ; 84 % ont convenu que GNDR aidait à stimuler les pratiques innovantes ; 85 % ont convenu que GNDR les aidait à influencer les politiques
- Soutien organisationnel : 86% ont convenu que GNDR répondait à leurs besoins organisationnels.
- Ressources régionales : Une forte proportion de personnes pensent que les bureaux régionaux disposent des ressources nécessaires pour soutenir le travail régional ; toutefois, le pourcentage de personnes qui ne sont pas d'accord sur ce point est en hausse. Le recrutement d'un coordinateur national de développement pourrait aider sur ce point, ainsi qu'une collecte de fonds au niveau régional.

Le conseil d'administration prend note des recommandations des membres :

- Nécessité d'améliorer l'accès à la plateforme communautaire et l'engagement sur cette plateforme. La réponse à ce problème pourrait être le recrutement d'un

coordinateur permanent du développement réseau en 2020, qui pourrait entreprendre des campagnes sur la plateforme communautaire.

- Des webinaires thématiques où les membres pourraient partager leurs connaissances sur des risques et aléas spécifiques de RRC.
- Élaboration de documents de recherche.
- Partenariats avec des fournisseurs de formation pour garantir l'accès à des cours certifiés subventionnés.
- Veiller à ce que les documents et les communications soient disponibles dans les trois langues de GNDR et qu'ils soient diffusés en même temps. Explorer les possibilités d'élaborer des documents de GNDR dans des langues autres que l'anglais, l'espagnol et le français.
- Renforcer les ressources disponibles au niveau régional, notamment en se concentrant sur la collecte de fonds au niveau régional, en augmentant les fonds disponibles pour les membres des GCR permettant de soutenir les membres et en partageant les budgets régionaux.

Commentaires : Graciela commente l'utilité de l'enquête et la nécessité d'accroître la participation des acteurs aux événements régionaux de plaidoyer. Le Dr Emad indique qu'il serait bon de faire un retour d'information à certains des membres qui ont répondu afin de clarifier leurs perceptions erronées et de mettre en évidence d'autres possibilités qu'ils ont de s'engager. Peter C souligne qu'il s'agit de rendre les attentes des membres réalistes et qu'il serait bon de mettre les résultats de l'enquête sur la plateforme communautaire et de répondre à certaines des questions. Farah reconnaît qu'il serait bon de mettre les résultats sur la plateforme communautaire et de diffuser les commentaires de manière générale plutôt qu'à des membres spécifiques.

Action : Il est convenu de mettre les résultats de l'enquête auprès des membres sur la plateforme communautaire et de répondre à certaines des questions soulevées.

2019.10.03 Agenda 13 Membership Working Group Update - Membership Survey

14. Approbation des TdR des GCR :

Les mandats des GCR d'Afrique de l'Est, d'Asie du Sud-Est, d'Asie du Sud, d'Afrique occidentale et centrale et d'Amérique latine ont été examinés.

Announcement est faite que la formation des nouveaux GCR se fera par une élection nationale de ses membres. Les nouveaux GCR seront en place d'ici le 1^{er} avril 20. Comme indiqué dans le Manuel de gouvernance, le rôle du GCR auprès du Conseil mondial sera entièrement consultatif. Le mandat des GCR doit être conforme aux dispositions du Manuel de gouvernance.

Commentaires : Emma : Comment différencier les petits pays (en termes de nombre de

membres) éligibles à l'élection. Le nombre minimum doit-il être 5 ou 7 ? Elle souligne également qu'une phrase des Termes de référence actuels doit impérativement être modifiée pour refléter de manière adéquate le Manuel de gouvernance. Elle se demande aussi si nous voulons uniformiser les termes de référence pour l'ensemble des régions.

Commentaires : Emad : Pourquoi n'y a-t-il que 5 GCR pour 5 régions ?

Réponse : Actuellement, le nombre prévu est 5. À partir de l'année prochaine, nous établirons davantage de GCR. Toutefois, il convient de noter que la mise en place d'un plus grand nombre de GCR nécessitera davantage de financement.

Commentaires : Tolekan : Comment les membres des GCR sont-ils sélectionnés ?

Réponse : Ce sont les membres qui élisent le point focal de leur pays qui, à son tour, sert également dans le GCR.

Commentaires : Prime : souligne avec force que la phrase affirmant que « Les GCR n'ont aucune autorité... » sonne très négativement et qu'il serait préférable qu'elle puisse être réécrite de façon positive.

Résolution : Un minimum de 5 membres dans un pays sera pris comme base pour l'élection. Toute exception à cette règle devra faire intervenir le Conseil pour en examiner la justification.

Résolution : Les 5 TdR des GCR présentés sont approuvés par principe. Le Secrétariat doit veiller à ce que ces termes de référence soient tout à fait conformes au Manuel de gouvernance et à ce que les nouveaux GCR soient en place pour le 1^{er} avril 20.

[2019.10.03 Agenda 14 Eastern Africa RAG TORs](#)

[2019.10.03 Agenda 14 SE and E Asia RAG TORs](#)

[2019.10.03 Agenda 14 South Asia RAG TORs](#)

[2019.10.03 Agenda 14 W&C Afrique RAG TORs](#)

[2019.10.03 Agenda 14 LAC RAG TORs](#)

15. [Pointage du 2ème jour](#)

16. [Grille des risques :](#)

Le DE présente la grille des risques. Le DE dit que la grille des risques est examinée par l'équipe dirigeante lors de sa réunion ; examinée ensuite par le GTFV lors de ses réunions et par les fiduciaires une fois par semestre.

Les questions critiques et à haut risque telles que décrites dans la grille des risques ont été examinées par les membres du Conseil.

Commentaires : Nicole : En réponse au risque critique - Brexit - ne devrions-nous pas envisager que les fonds restants de DEVCO soient transférés à Stichting GNDR afin de faire apparaître le bilan aux Pays-Bas ?

Réponse : Légalement, GNDR est une organisation différente. En principe, la CE ne la traitera pas de la même manière que GNDR - UK, donc ne transférera pas la subvention approuvée.

Commentaires : Tolekan : Nous avons besoin de bons systèmes pour répondre aux exigences des donateurs en matière de rapports.

Nicole : Nous ne devrions pas nous laisser entraîner dans un trop grand nombre de projets, car cela engloutit les ressources.

Commentaires : Dr Emad : La perte de personnel doit-elle être considérée comme un risque élevé, si de fait nous n'avons perdu qu'un seul poste important, comme l'a indiqué le directeur exécutif (Dr Emad).

Réponse : Actuellement, le risque n'est pas élevé, mais cela pourrait potentiellement avoir un impact important.

Commentaires : Farah : Tout risque concernant la réputation est très grave. Devrions-nous avoir une équipe dédiée à l'examen des membres pour fraude, etc. ? Il nous faudrait des ressources pour cela.

Réponse ou conseil : Nous devons nous rappeler que nous sommes un réseau et ne pas être trop lourds dans notre manière d'exercer le suivi. Envisager de procéder à un contrôle de *due diligence* en ligne, comme le font d'autres organisations – pouvons-nous en tirer des enseignements ?

La grille des risques est examinée par le Conseil et il en est pris note. Proposée par Rod et appuyée par Loraine.

2019.10.03 Agenda 16 Risk Matrix updated June 19

17. a. Comment rendre efficace la réunion virtuelle du Conseil mondial ?

Le secret de la réussite :

- investir dans la technologie – prévoir une formation à l'utilisation et faire un essai en situation réelle avant d'organiser une réunion. Mais il ne faut pas se fier uniquement à la technologie (mauvaise connectivité informatique).
- Une présidence forte - participation préparée, dirigée et encouragée
- Il suffit de résumer un document, au lieu de le lire et de poursuivre la discussion.
- Les participants doivent être clairs et précis, parler lentement et ne pas s'interrompre ou parler à plusieurs en même temps
- Prévoir les 30 premières minutes comme de la préparation et rechercher des informations préalables à la réunion
- Chacun connaît son rôle et s'implique
- Un ordre du jour clair avant la réunion

Page 14 sur 20

- Prendre garde de ne pas dominer, nous avons donc besoin d'une bonne présidence et d'un bon chronométrateur (conscient des différentes cultures)
- Le participant doit se trouver dans un espace fermé et calme, et être muni d'un bon casque d'écoute
- La technologie ou le logiciel utilisés pour les réunions sont très importants (traduction en arrière-plan, facilité d'utilisation, partage d'écran, modérateur technique, discussion simultanée en ligne)
- Rotation du modérateur pour assurer la participation de tous
- Points de l'ordre du jour bien définis et concis, indiquant le chronométrage de la réunion, et précisant si le point abordé s'agit d'une décision, d'une information, d'un conseil
- Consacrer du temps au préalable
- Travaux préparatoires : Chacun se prépare - lit les documents avant la réunion
- Présenter la personne qui parle à ceux qui écoutent dans différentes langues – annoncer son nom avant de parler

Action : Les membres du conseil d'administration et du secrétariat prendront en compte les discussions et les contributions pendant la préparation et l'organisation pour une réunion virtuelle du conseil d'administration plus efficace.

b. Discussion par le Conseil d'administration des engagements stratégiques, en plus des questions classiques du conseil d'administration. Proposition de réunions toutes les 8 semaines :

Il est convenu de s'en tenir au calendrier actuel du Conseil. Si nécessaire, des réunions supplémentaires peuvent être convoquées pour discuter de domaines stratégiques ou thématiques.

18. Révision des ICP du Conseil

Commentaires : Tous les ICP ne sont pas pertinents pour les membres du conseil des fiduciaires ou ceux du conseil indépendant.

Une analyse plus approfondie doit être entreprise et la réflexion des membres du Conseil doit être fournie. Il ne s'agit pas simplement d'ajouter les réponses et de les répartir par les personnes présentes, mais il est surtout important de noter la fréquence du score et de documenter la raison

Action : Les membres du conseil d'administration doivent également justifier leur notation et donner leur avis sur comment nous pouvons améliorer les scores.

Action : Une certaine révision doit être entreprise, en particulier l'objectif relatif à l'orientation stratégique et l'objectif 4, qui doit être ventilé en deux domaines différents, p. ex. la gouvernance et la reddition de compte.

Action : L'évaluation des résultats et la réflexion doivent avoir lieu lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration.

2019.10.03 Agenda 18 Review of Board KPI

19. Élection à la présidence du conseil d'administration mondial :

Le DE, en tant que Secrétaire statutaire, annonce que deux membres du conseil d'administration, à savoir Farah et Peter A ont exprimé leur intérêt pour assumer la présidence du Conseil mondial. Il est noté que Peter A a été tiré au sort comme sortant du conseil en 2019, lors du tirage au sort

du 3 octobre. La candidature de Peter A ne peut être prise en considération pour la présidence. Référence est faite à la décision du conseil d'administration basée sur la recommandation du GTG.

Résolution : En tant que candidate unique, Farah est déclarée élue à la présidence du Conseil mondial pour une période de deux ans à compter de la date de son élection ou jusqu'à la réunion présentielle de 2021. Il est également noté que, conformément au Manuel de gouvernance, ce sera le dernier mandat de présidence du conseil d'administration de Farah.

2019.10.03 Agenda 19 Election of Global Board Chair

20. Transition de direction du conseil d'administration :

Farah, en tant que présidente nouvellement élue, remercie tout le monde pour la confiance qui lui est accordée.

Commentaires : M. Prime demande comment et quand les coprésidents seront choisis.

Réponse : Il est précisé que, conformément à la disposition du Manuel de gouvernance, le processus suivi sera similaire à celui qui a été mené pour l'élection à la présidence du Conseil mondial.

La présidente élue confirme que Graciela restera vice-présidente jusqu'à son départ en 2020. Il a également été précisé que Peter A, qui a été désigné pour se retirer en 2019, restera vice-président tant qu'il restera membre du conseil d'administration.

21. Convenir des dates des réunions du Conseil d'administration :

Commentaires : Le Dr Emad suggère que la réunion présentielle de 2020 soit organisée à Londres. Cela permettrait aux membres du Conseil d'administration d'interagir avec la plupart des membres du personnel du Secrétariat.

Résolution : Il est décidé de tenir les réunions du conseil d'administration aux dates suivantes :

Dates des réunions du Conseil en 2020 :

1. Date : 6 février 2020 - jeudi
Horaire : 12h00 à 14h30 GMT
Type de réunion : Virtuelle
Programme clé : Approbation de la stratégie mondiale
2. Date : 26 mars 2020 - jeudi
Horaire : 12h00 à 14h30 GMT
Type de réunion : Virtuelle
Programme clé : Approbation du plan et du budget 2020
3. Date : 23 juillet 2020 - jeudi
Horaire : 12h00 à 14h30 GMT
Type de réunion : Virtuelle
4. Date : 27-29 octobre 2020 – du mardi au jeudi
Durée : trois jours
Type de réunion : Présentielle

2019.10.03 Agenda 21 Calendar for Global Board meeting for Year 2020

22. Formation à la sauvegarde :

Christine, a dirigé la formation à la sauvegarde. Sa présentation a abordé les points suivants :

2019.10.03 Agenda 22 Safeguarding Training

- a. Bref historique de la protection (sauvegarde)
- b. Quatre domaines clés : juridique, réglementaire, organisationnel et public
- c. Définition : Protection interne et externe ; « triangle » ou pyramide de sécurité
- d. Interne : brimades, harcèlement et harcèlement sexuel, abus d'autorité et discrimination - À faire et à ne pas faire en matière de protection interne
- e. Protection externe (personnes extérieures à l'organisation, p. ex. enfants ou adultes vulnérables)
- f. Exploitation et abus sexuels (EAS) et autres formes de maltraitance
- g. Politique – tolérance zéro
- h. Créer un espace sécurisé pour le signalement. Où et quoi signaler – politiques de protection et de signalisation. Principes régissant l'établissement des rapports
- i. Prochaines étapes et enquête

Commentaires :

- Le Dr Emad demande que soient partagées les notes de la présentation
- La distinction entre interne et externe est-elle réelle ?
- Serait-il possible d'utiliser des vidéos venant des pays du Sud comme illustrations pour les autres membres du conseil (au lieu de celles du Nord dans les présentations) ?

- Discussion sur les cas où le signalement d'un cas de maltraitance d'un enfant cause d'autres problèmes à l'enfant. Le contexte culturel est une réalité, mais ne doit pas servir d'écran
- Comment déterminer la vulnérabilité sur le lieu de travail ?
- Nécessité de clarifier ce qui se passe si la plainte concerne un cadre supérieur (la diapositive de Christine ne correspond pas à ce qui est prévu dans la politique proposée)
- Comment garantir la confidentialité – utilisation appropriée des médias sociaux
- Il faut décider qui sera désigné comme agent de sauvegarde et qui va mener l'enquête. Il n'est pas nécessaire que ce soit un poste à plein temps, mais ces personnes auront besoin d'une formation.
- Quelle forme prendra le mécanisme de signalement et d'enquête ?
- La plupart des organisations externalisent les rapports de sauvegarde/protection. Est-ce approprié pour GNDR ? Pouvons-nous utiliser l'expertise du réseau ?
- Possibilité de s'inspirer de la politique de Start (un autre réseau). Ce n'est pas simple comme travail. Besoin du soutien de quelqu'un à l'intérieur de GNDR.
- Dans quelle mesure le réseau GNDR peut-il s'engager dans le soutien aux survivants ?
- Avons-nous besoin pour cela d'un sous-comité au sein du Conseil dédié aux problématiques RH ? Pour l'instant, cela doit être soumis à l'ensemble du conseil d'administration.

Réponse : La politique abordée est encore à l'état de projet. Les commentaires sont les bienvenus avant la finalisation et la soumission aux fiduciaires pour approbation.

Action : Les commentaires sur la politique de sauvegarde doivent être envoyés au DE pour être pris en compte lors de la finalisation de la politique.

23. Divers :

- a. Discussion finale sur la stratégie :

Les grandes lignes de la stratégie de mission sont convenues comme ci-joint.

(2019.10.03 Agenda 23 GNDR Strategy headlines)

- b. Il est convenu de développer la stratégie de l'organisation autour des domaines suivants pour mettre en œuvre la stratégie de mission. Les travaux préparatoires autour des domaines spécifiques seront lancés d'ici la première semaine de novembre, mais la compilation finale devrait être lancée après l'approbation de la stratégie par le Conseil le 6 février 20.

Domaines sur lesquels nous devons travailler pour mettre en œuvre la stratégie :

- i. Alignement de la gouvernance représentative : Il est convenu que le Groupe de travail sur la gouvernance examinera le Manuel de

gouvernance et l'orientera vers la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de mission

Le GTG fera un rapport sur le processus d'ici la fin février 2020

- ii. Diversification des ressources pour la réalisation de la stratégie de mission en favorisant la localisation

Le processus d'élaboration de la stratégie sera dirigé par le directeur de programme. Le Conseil sera représenté par Nicole, Rod et Ruiti. Des membres supplémentaires du Secrétariat peuvent être nommés dans ce groupe. Ce groupe de travail présentera la stratégie proposée au DE d'ici la fin février 2020

- iii. Renforcer la reddition de compte : des membres envers les communautés les plus menacées ; entre les membres ; du secrétariat envers les membres ; et des membres envers le secrétariat.

Le processus d'élaboration de la stratégie sera dirigé par la RDR. Le Conseil sera représenté par Prime et Lorain. Des membres supplémentaires du Secrétariat peuvent être nommés dans ce groupe. Ce groupe de travail présentera la stratégie proposée au DE d'ici la fin février 2020

- iv. Orientation de l'ensemble des aptitudes et des compétences du secrétariat et de la structure organisationnelle :

L'élaboration de cette stratégie sera dirigée par le DE avec la participation active d'un consultant externe. Le conseil d'administration sera représenté par Peter C, le Dr Emad et Tolekan. Le processus sera conclu par l'approbation des fiduciaires d'ici à la troisième semaine de mars 20.

- c. Action : Tous les membres du conseil d'administration acceptent de signer le code de conduite (qui a déjà circulé) et la déclaration de conflit d'intérêts (à envoyer) et d'en renvoyer un exemplaire scanné au DE avant le 15 novembre 2019.
- d. Le DE annonce que nous avons reçu une plainte des Nations unies concernant un membre qui a commis une fraude. On a découvert qu'il y avait une campagne contre l'organisation, donc pas d'affaire à traiter.

Commentaires : Le président indique que cette décision aurait dû être prise par un comité du conseil d'administration, plutôt que par le seul directeur exécutif.

Action : Le DE partagera les documents avec le comité du conseil d'administration composé du Dr Emad et de Graciela. Le comité fera un rapport à la présidente du conseil d'administration mondial pour clore l'affaire.

- e. La présidente fait état d'un cas de plainte d'un membre contre un autre membre. Elle fait savoir qu'à la réception de la plainte, elle a constitué un comité du conseil d'administration composé de Peter C et de Prime. Le Comité a enquêté sur la plainte, en interrogeant les membres concernés et le personnel du Secrétariat. Le rapport du comité du conseil d'administration a été soumis à la présidente. Il a été demandé au DE d'opérationnaliser les recommandations du Comité. Le membre trouvé fautif a été prié de s'excuser auprès du membre plaignant, des membres du GCR et des membres du conseil. La décision a été rapidement communiqué au dit membre pour qu'il s'y conforme dans le délai imparti. Et les excuses n'ont pas été reçues.

Action : Le conseil d'administration, par consensus, a demandé au DE de mettre fin à l'adhésion dudit membre (affilié) et de donner au conseil d'administration de l'organisation membre l'occasion de s'expliquer, puis, s'ils ne répondent pas dans un délai de quatre semaines, de mettre fin à l'adhésion de l'organisation.